

**CONFERENCE SUR LES NEGOCIATIONS  
SUR LE COMMERCE GLOBAL ET LE COTON**

Washington 8 - 9 Juillet 2002

**LE ROLE DU COTON DANS LE  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Tertius ZONGO**

Ancien Ministre de l'Economie  
et des Finances  
Ambassadeur du Burkina Faso  
auprès des Etats-Unis d'Amérique

# CONFERENCE SUR LES NEGOCIATIONS SUR LE COTON ET LE COMMERCE GLOBAL

Washington 8 - 9 Juillet 2002

---

## LE ROLE DU COTON DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Ambassadeur Tertius ZONGO  
Burkina Faso

---

Depuis le début des années quatre-vingt (80), l'économie mondiale s'est caractérisée par une augmentation et une accélération de la circulation des biens, des services, des capitaux, de la technologie et de l'information, offrant de façon théorique à tous les pays et régions du monde, de nouvelles opportunités de développement. De nouveaux défis (adaptation des productions, des méthodes de travail et d'échanges) sont apparus; ils ne permettent pas pour l'instant aux pays pauvres de tirer pleinement profit de ces opportunités.

En effet, on notera aisément, qu'en 1999, en dépit d'un accès préférentiel aux marchés des pays développés, la part des pays en développement dans les exportations mondiales n'était que de 18 %; celle des pays les moins avancés tournant autour de 0,5 %.

C'est donc dans ce contexte global, où les défis, l'interdépendance et l'interconnexion des économies s'amplifient d'année en année qu'il m'a été demandé de réfléchir sur le rôle du coton dans le développement économique.

Ma réflexion a consisté à mettre en relief la place du coton dans l'économie mondiale puis dans les économies des pays producteurs de coton de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. En m'appuyant sur le cas du Burkina Faso, j'ai évalué l'impact du coton sur les conditions de vie de couches sociales défavorisées et exploré des voies aux fins d'optimiser les fruits attendus de la culture du coton.

### **I. Le coton et l'économie mondiale**

Notre rencontre se tient à un moment où plus que jamais, l'unanimité semble se faire sur la nécessité d'intensifier la lutte contre la pauvreté et par conséquent d'accroître le bien-être de l'humanité. Les

objectifs de développement du millénaire adoptés par les Nations Unies, de même que l'engagement des institutions de Bretton Woods à centrer leurs actions sur le sujet sont là pour nous rappeler ce consensus.

Comment ne pas par conséquent, nous sentir interpellés lorsque une étude conduite par les Nations Unies et rendue publique le 18 Juin dernier, conclue que si les tendances restent les mêmes, d'ici 2015, 420 millions de pauvres vivront avec moins de 1 \$ par jour contre 307 actuellement. L'Afrique qui compte 34 des 49 pays les moins avancés et où vivent aujourd'hui 65 % des personnes en dessous du seuil de pauvreté sera plus touchée.

La pauvreté est synonyme de manque de moyens financiers, mais elle est aussi synonyme d'exclusion et de marginalisation en terme de droits et de capacité.

Le coton occupe une place importante dans l'économie mondiale. La valeur globale de la production mondiale en 2000-2001 a été évaluée à près de 24,5 milliards de dollars et celle de 2001-2002 à 20,1 milliards de dollars, bien que la production soit en accroissement de 9 %. Produit principalement par les pays de l'hémisphère nord, les productions du sud ne représentent que 10 % environ. Il procure des revenus à plus d'un milliard d'agriculteurs de par le monde et sert de moteur à la croissance économique.

Le coton est la plus importante fibre du monde et occupe 40 % de la part du marché en dépit de l'arrivée importante des fibres synthétiques. Le tiers de la production mondiale fait l'objet de transactions internationales. Les Etats de l'Afrique Centrale et de l'Ouest, représentent 5 % de la production et 13 % des exportations mondiales.

Le coton représente des enjeux économiques importants dans le monde et vitaux pour certaines économies. Cependant, si le coton ne constitue qu'une part minime de l'activité économique des pays industrialisés (moins de 2 % du PIB des Etats-Unis par exemple), son rôle économique et social est majeur dans les pays de l'Afrique de l'Ouest où il représente un chiffre d'affaires de 700 milliards de FCFA. Pour prendre quelques exemples concrets : au Bénin environ 22 % de la rémunération en espèces de la population est générée par des activités liées au coton ; au Burkina Faso, il représente le premier produit d'exportation avec 60 % des recettes et fait vivre plus de deux millions de personnes directement. Au Mali, il intervient pour 10 % du PIB et

emploi 2 000 000 de personnes. Il ressort clairement que de ce fait, toute politique qui affecte les prix mondiaux du coton a une incidence directe sur les économies de ces pays et leur capacité à lutter contre la pauvreté.

## **II. Dynamique du coton en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC)**

- ***La dynamique socio-économique de la filière***

Il est utile de rappeler que la culture du coton a été introduite par la France dans ses colonies au début du siècle pour assurer l'approvisionnement de ses industries textiles en matière première. De ce fait, la production et la commercialisation était assurée par la Compagnie Française pour le Développement des Textiles (CFDT). Après les indépendances, c'est-à-dire dans les années 1960, l'encadrement du coton a continué à être assuré par des sociétés para-étatiques, avec une présence soutenue de la CFDT. Jusqu'à nos jours, en dépit des nombreux efforts de réformes du secteur, le coton est toujours essentiellement l'objet de monopsones ou de monopoles dans la région et l'ex-CFDT y est toujours très présente dans la plupart des cas.

Après plus de cent ans de recherches, d'investissements et de leçons apprises, le coton émerge dans la sous-région comme la principale source de recettes d'exportation, de recettes publiques et de génération d'emploi pour plusieurs pays dont le Mali, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Cameroun et plusieurs autres. Le coton est actuellement la culture la plus économiquement rentable des spéculations du milieu rural. Sa production a plus que doublé au cours des dix dernières années et il constitue aujourd'hui la culture locomotrice par laquelle s'effectue la modernisation de l'ensemble des systèmes de production agricole dans plusieurs pays. C'est par exemple, par le biais de la culture du coton que les autres spéculations, en particulier les cultures vivrières peuvent bénéficier des engrais, des techniques améliorées de production, de savoir faire et de crédit. Il en est de même de l'organisation sociale par la constitution d'associations villageoises dynamiques progressives nées autour de la culture du coton et qui sont maintenant des partenaires et interlocuteurs déterminants du développement à la base. C'est également par le biais du coton que des investissements importants ont pu être effectués pour développer les infrastructures sanitaires, scolaires et routières dans les localités éloignées pour ne citer que cela en terme d'impact socio-économique.

Sur le plan international, le coton de l’Afrique de l’Ouest et du Centre rencontre et dépasse la plupart des standards établis au niveau de la qualité du produit, des rendements et des ratios d’égrenage. Les producteurs de cette zone sont parmi ceux dont les coûts de production sont les moins élevés au monde. En outre, le coton est de loin plus rentable que les autres cultures pratiquées partout ailleurs dans la région, ce qui limite énormément la possibilité de substitution par les producteurs. En comparaison, les producteurs des Etats-Unis, de l’Australie et du Brésil peuvent facilement substituer le soja au coton en fonction des prix relatifs de ces spéculations, ce qui n’est pas le cas des producteurs africains.

- ***La dynamique commerciale de la filière en Afrique de l’Ouest et du Centre***

La production et la commercialisation du coton en Afrique de l’Ouest et du Centre est l’objet de sociétés para-étatiques qui exercent des fonctions de monopoles et de monopsones dans la majorité des pays concernés. Les prix aux producteurs sont fixés par les sociétés en fonction des prix anticipés au niveau mondial et en considération des coûts de manutention, de transport, d’égrenage et de commercialisation. La zone exporte principalement du produit brut, les usines de textiles ne consommant qu’une infime partie de la production locale. Les coûts des facteurs de production et des services publics (eau, électricité, communication, transports) sont les plus élevés au monde. Contrairement aux producteurs de certains pays qui reçoivent des subventions, c’est plutôt sur la taxation du coton que plusieurs pays africains comptent pour l’essentiel de leurs recettes et de leurs devises. Il en résulte que les producteurs africains sont ceux qui reçoivent la plus petite part des prix mondiaux du coton et sont les plus vulnérables à ces fluctuations. Dans ce contexte, la lutte contre la pauvreté est sérieusement handicapée.

- ***Coton et lutte contre la pauvreté : le cas du Burkina Faso***

Pays sahélien enclavé, le Burkina Faso a enregistré au cours de ces dix dernières années de remarquables performances économiques. Toutefois, la population est restée pauvre et au moins 45 % des Burkinabè vivent en dessous du seuil de pauvreté. Pays agricole, les activités de production dans le secteur rural constituent la principale source d’emplois et de revenus pour environ 80 % de la population. L’agriculture et l’élevage sont les principales sources de croissance de

l'économie nationale et contribuent pour près de 30 % à la formation du PIB et 60 % aux exportations.

La performance de l'agriculture a été irrégulière dans les années 1980, mais avec une moyenne de 4 % par an, la croissance du secteur rural a été supérieure à la croissance démographique. Durant la première moitié des années 1990, la croissance a été faible, environ 2 %, jusqu'après la dévaluation du FCFA (1994), où elle a connu un accroissement supérieur à 6 % (entre 1995 et 1998), ceci grâce au boom de la production du coton. Sur la base de deux enquêtes prioritaires réalisées en 1994 et en 1998, une étude sur la dynamique de la pauvreté révèle entre autres :

- par rapport aux groupes socio-économiques, l'incidence de la pauvreté en 1994 était plus accentuée chez les agriculteurs vivriers (51,5 %), les agriculteurs de rente (50,1 %) et les inactifs (41,5 %). En 1998, l'incidence de la pauvreté est en légère hausse pour tous les groupes à l'exception des agriculteurs de rente et des inactifs ;

- la contribution des agriculteurs vivriers à la pauvreté totale a légèrement diminué mais reste la caractéristique fondamentale de la pauvreté au Burkina Faso. Plus de 3 pauvres sur 4 sont des agriculteurs vivriers. Les agriculteurs de rente voient leur incidence de pauvreté diminuer sensiblement de 50,1 % à 42,4 % entre 1994 et 1998 alors que celle des vivriers passe de 51,5 % à 53,4 % ;

- dans la région de l'Ouest, où 60,4 % des chefs de ménage sont des agriculteurs de rente, l'excédent céréalier était positif en 1998 ;

- les revenus distribués en milieu rural par la filière coton ont été multipliés par cinq entre la campagne 1993/1994 et 1997/1998.

A l'évidence, sur la période sus-revue, le coton a joué un rôle moteur d'amélioration de la position extérieure du pays, de réduction de la pauvreté en milieu rural, d'accroissement de la technicité des producteurs au profit de l'agriculture en général et de courroie d'entraînement des secteurs secondaire et tertiaire.

Il ressort que toute politique de croissance fondée sur l'équité, passe obligatoirement par l'amélioration des conditions de vie et de revenus des couches rurales et le coton y tient une place de choix. C'est pourquoi la crise qui sévit acutellement sur le marché du coton et

duement ressentie par les pays africains au sud du Sahara, risque si rien n'est fait :

- d'accroître davantage la pauvreté des couches sociales les plus défavorisées ;

- de fragiliser davantage les Etats et sonner le retour de la loi de la jungle et révélerait l'hypocrisie et l'indifférence, contrairement aux principes prônés et traduits dans les objectifs de développement du millénaire.

### **III. L'impact des subventions sur les économies de l'Afrique de l'Ouest et du Centre**

Les cours mondiaux du coton sont fondamentalement affectés par les subventions octroyées par les principaux pays producteurs de coton à leurs paysans. Pour la campagne 2001/2002, en termes réels, les prix du coton n'ont probablement pas été aussi bas depuis 1793 alors que les stocks de report culminent à leur plus haut niveau qu'ils ne l'ont été depuis une quinzaine d'années.

La part de production mondiale bénéficiant de subventions du gouvernement est passée de 52 % en 1999/2000 à 59 % en 2001/2002. Ainsi, par exemple, les subventions octroyées par la Chine, les Etats-Unis et l'Union Européenne sont respectivement de 20 %, 50 % et 100 % des cours mondiaux. Le Comité Consultatif International sur le coton estime que sur huit pays qui subventionnent la production du coton (Etats-Unis, Chine, Union Européenne, Turquie, Brésil, Mexique, Egypte), le niveau d'assistance directe à la production durant les 5 saisons entre 1997/1998 et 2001/2002 ont été de l'ordre de 3,8 à 5,3 milliards de dollars. De surcroît, des ententes comme l'Arrangement Multifibre, qui permettent aux pays développés de restreindre l'importation des textiles des pays sous-développés, affectent négativement le développement des filières cotonnières dans les pays africains. Ces subventions ont pour effet d'encourager une augmentation de la production, ce qui contribue davantage à la baisse des cours mondiaux. Avec la nouvelle loi agricole américaine de 2002, les subventions américaines augmenteront sensiblement, ce qui en face d'une consommation qui se redresse difficilement, risque de faire baisser les prix davantage sur le marché mondial.

Par ce fait, les producteurs de l'Afrique du Centre et de l'Ouest sont les plus perdants du fait des politiques en vigueur au niveau

international, étant donné qu'ils sont pénalisés à la fois sur le plan intérieur par les mesures de désengagement de l'Etat et de libéralisation contenues dans leurs programmes de réformes économiques et sur les marchés internationaux par les subventions en place chez leurs concurrents. Les Etats africains, plutôt que de percevoir des recettes de l'exportation du coton, sont obligés de déboursier des ressources pour éviter l'effondrement de la filière et des effets négatifs en terme de pertes d'emploi et traumatismes sociaux. A cause du tassement actuel des cours mondiaux, les pays de l'Afrique du Centre et de l'Ouest ont du octroyer des subventions de l'ordre de 50 à 60 millions de dollars EU pour la zone dans son ensemble afin d'amortir l'impact de l'effondrement des cours mondiaux.

On estime que les filières nationales auraient été rentables si le cours international du coton avait excédé 50 cents la livre. La suppression des subventions américaines à elles-seules auraient permis d'augmenter les recettes cotonnières d'environ 250 millions de dollars EU dans les pays d'Afrique du Centre et de l'Ouest, ce qui représente environ 14 % des flux d'aide publique au développement dans la zone. L'effet bénéfique de la suppression des subventions dans les autres principaux pays producteurs de coton comme la Chine et l'UE aurait encore contribué davantage à la croissance à long terme et sur la réduction de la pauvreté en Afrique du Centre et de l'Ouest. Par conséquent, une attention immédiate à l'impact négatif s'impose afin de permettre une juste rémunération des efforts de la communauté internationale et des pays en voie de développement dans leur lutte contre la pauvreté.

#### **IV. Perspectives de la filière coton en Afrique de l'Ouest et du Centre**

En dépit des progrès réalisés dans la filière coton en Afrique de l'Ouest et du Centre dans le cadre de l'organisation de la production et de la commercialisation, des obstacles importants demeurent et doivent faire l'objet de réformes. Une plus grande compétitivité de la filière peut être obtenue par des améliorations substantielles au niveau de l'approvisionnement en facteurs de production, des transports, de l'égrenage et de la commercialisation. Au stade de la réflexion, aucune expérience de libéralisation achevée et réussie ne peut être citée dans le contexte africain même si certains modèles semblent offrir plus de garantie en matière de transparence et d'efficacité.

Dans le cas du Burkina, les actions menées dans la réorganisation de la filière coton commencent à montrer des résultats très positifs. La gestion de la filière coton associe désormais les producteurs, organisés dans le cadre d'une fédération bien structurée. Détenant 30 % du capital de la SOFITEX, les producteurs participent à la définition et à la mise en oeuvre de la stratégie de la société. Ce dispositif, unique en son genre dans la sous région, a amélioré de façon sensible les relations entre les divers acteurs de la filière et contribué à l'instauration d'un professionnalisme au sein du secteur.

De notre point de vue, les pistes suivantes, en les adaptant aux différents contextes et en internalisant les efforts pour les parcourir, pourraient conduire vers des lendemains meilleurs :

- poursuivre le désengagement de l'Etat de la gestion des sociétés cotonnières par une participation des producteurs au capital et le renforcement des mécanismes interprofessionnels ;

- conduire le processus de libéralisation en tenant compte de la capacité des systèmes et organes de régulation en place incluant le respect des règles de production, de fixation de prix aux producteurs et de commercialisation ;

- assurer la durabilité de la production et la pérennité écologique par la recherche d'une plus grande compétitivité et d'une valorisation de la filière, par une maîtrise de la qualité et des coûts, un accroissement des rendements et du rôle de la recherche ;

- développer la coopération et l'intégration régionales en vue de :

- développer un marché régional des intrants et des produits agricoles, débarrassé des barrières tarifaires et non tarifaires ;
- développer une industrie régionale de transformation ;
- accroître la capacité de concertation au niveau régional et assurer un rôle d'interlocuteur crédible aux négociations multilatérales ;
- harmoniser à terme les politiques agricoles et industrielles.

Cependant, il y a lieu de rappeler que les efforts déjà consentis dans le domaine des réformes ont fait des pays africains les plus efficaces et les plus compétitifs producteurs de coton au niveau des coûts et de la qualité dans le monde. Des efforts et des investissements importants sont encore consentis pour améliorer la compétitivité dans le secteur.

Cependant, le combat actuel est trop inégal à leur endroit compte tenu du niveau actuel et des orientations futures à la hausse des subventions dans le monde. Tous ces efforts de réformes internes n'auront d'impact positif sur la croissance économique et la lutte contre la pauvreté que si le problème des subventions dans les principaux pays producteurs et autres formes de protection des marchés des pays développés trouvaient une solution acceptable au niveau mondial. C'est-à-dire que si les subventions étaient réduites dans les pays dont les revenus sont moyens ou élevés, l'Afrique élargirait son marché mondial, participerait plus au commerce et assurerait les bases d'un développement durable.

## **V. Conclusion**

Les pays de l'Afrique Centrale et de l'Ouest occupent une place modeste dans le jeu des forces qui forment et dirigent le marché du coton dans le monde. Cependant, l'évolution des cours leur est beaucoup plus vitale que les autres grands acteurs du secteur, car le coton constitue le moteur de leurs économies et leurs sociétés. Les subventions octroyées aux producteurs des principaux acteurs provoquent la baisse des cours mondiaux et asphyxient les producteurs et les économies des pays de l'Afrique du Centre et de l'Ouest. Bien que des marges d'amélioration de l'efficacité et de l'efficience existent et font l'objet actuellement de réformes significatives, la réduction des subventions dans les principaux pays producteurs de coton demeure la solution décisive à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté dans ces pays.